

Gestion et dépannage à distance

Ceci ne s'applique que pour les PC distribué à parti de la rentrée 2026

Les PC distribués à partir de la rentrée 2026 sont gérés à distance et peuvent être dépanné à distance par le SAV (sous réserve que le PC démarre et est connecté à internet)

Revision #1

Created 2026-09-04 07:06:39 UTC by Axel

Updated 2026-09-04 07:08:54 UTC by Axel